

L'agriculture post-collectiviste dans les montagnes des nouveaux Länder allemands : de l'adaptation à l'innovation

Guillaume Lacquement¹

Résumé : Dans les nouveaux Länder allemands, le zonage de la politique publique en faveur de l'agriculture de montagne se réduit à quelques marges territoriales situées sur les plus hautes terres des Monts Métalliques. Pourtant, les massifs hercyniens de cette partie de l'Allemagne présentent une réelle spécificité agricole tant sur le plan des systèmes que des structures d'exploitation. Dans ces régions en crise profonde, la transition à l'économie de marché et la réforme de la Politique agricole commune ont favorisé la diffusion de formes originales d'adaptation et d'innovation.

Abstract In the new German Länders, the zoning of public policy which encourages mountain agriculture is restricted to a few territorial edges situated on the higher lands of the Metallic Mounts. However, the hercynian massives of this part of Germany offer a real agricultural specificity, in the systems as well as in the farming structures. In these areas, which are hit by a severe crisis, the transition to the market economy as well as the reform of the common agricultural policy have favoured the spread of original forms of adaptation and innovation.

Dans les nouveaux Länder allemands, le zonage de la politique publique en faveur de l'agriculture de montagne se réduit au sens strict du terme à quelques hautes terres situées sur la zone faîtière des Monts Métalliques. En fait, le *Mittelgebirge* oriental relève dans son ensemble de la catégorie des « campagnes défavorisées », où depuis la réunification se posent tant le problème de l'adaptation de l'agriculture que celui de la reconversion globale des activités économiques. Dans ce contexte, la politique d'aménagement du gouvernement fédéral soumet l'activité agricole de ces massifs de moyenne montagne à une double contrainte. La première a imposé non seulement le démantèlement rapide des structures collectivistes, mais encore l'adaptation immédiate des nouvelles unités de production à l'économie de marché et à la réforme de la Politique agricole commune. La seconde incite les exploitations agricoles à participer aux programmes de valorisation patrimoniale des milieux naturels et des paysages agraires, mis en œuvre à des fins de développement touristique.

L'intégration de ces territoires montagnards à l'économie contemporaine implique donc la diffusion de systèmes de production agricole viables, dans des régions où le productivisme et les modèles intensifs se heurtent aux potentialités limitées de la rente naturelle. Elle suppose dans le même temps une entreprise de restauration des héritages agraires de la « montagne paysanne », alors que les massifs du *Mittelgebirge* oriental ont été largement collectivisés et profondément « dépayannisés ».

Des moyennes montagnes « dépayannisées »

Les massifs de la moyenne montagne allemande ont été pour l'essentiel façonnés dans les matériaux du socle hercynien, soulevés, plissés et fracturés par les orogènes successives, puis travaillés massivement par l'érosion. Le Harz et le Thüringer Wald sont des horsts vigoureusement relevés au dessus des collines et du bas pays, tandis que les Monts

¹ Maître de Conférences, Département de Géographie et d'Aménagement, Université de Perpignan, UMR-CNRS 5045 « Mutations des territoires en Europe », Université Paul Valéry-Montpellier III et Université de Perpignan.

Métalliques et la Haute Lusace forment des morceaux de socle basculés vers le nord. Au sein de cet ensemble hercynien morcelé, la Suisse Saxonne à l'est, et l'Eichsfeld et la Rhön à l'ouest, font un peu figure d'exception, la première pour son plateau de grès disséqué par l'érosion et les méandres de l'Elbe, les seconds pour leurs reliefs aménagés dans des substrats majoritairement calcaires, coiffés dans le cas de la Rhön, par les vestiges d'un volcanisme d'âge tertiaire.

Les formes générales du relief ont rendu ces moyennes montagnes facilement accessibles et relativement favorables à l'occupation et à la mise en valeur. Le creusement des vallées dans tous les massifs, la montée progressive en altitude, le vallonnement de la zone faîtière et l'arrondissement des crêtes sur les interfluves dans les Monts Métalliques, l'extension de zones de plateaux en altitude dans le Harz ou dans la Rhön, ont ainsi favorisé un peuplement ancien, qui se densifie dès le haut Moyen Age à la faveur des grandes opérations de défrichement de la colonisation germanique. Les origines de la mise en valeur se fondent d'abord sur l'exploitation des ressources naturelles (bois comme matière première et source d'énergie pour la métallurgie, et surtout minerais divers partout présents sous forme de filons dans la montagne cristalline). Elles reposent ensuite sur la généralisation des systèmes de polyculture qui valorisent les dépôts fertiles des fonds de vallée plus ou moins élargie, et sur leur association à l'élevage bovin et ovin, les terroirs de pacage s'étendant sur les versants les plus abrupts, les pâturages sur les zones plus humides et les plateaux les plus ventés. La vie traditionnelle de ces moyennes montagnes s'organise donc autour de bourgs proto-industriels, aux fonctions de marché, qui distribuent le travail à façon, en particulier les fabrications textiles, dans les campagnes environnantes. La physionomie de ces dernières est par ailleurs le résultat d'une véritable colonisation agraire, qui a multiplié les opérations de défrichement, les travaux d'épierrement nécessaires à l'extension des terres de labours et des près de fauche, les efforts d'assèchement et d'assainissement des zones marécageuses, remplacées par de nouveaux pâturages.

D'un massif à l'autre, l'organisation de l'espace présente de nombreuses nuances qui se déclinent selon l'intensité des défrichements, la configuration générale du relief, et l'inégale distribution des ressources du sous-sol utilisées par la métallurgie traditionnelle.

« Ce ne sont pas les richesses minérales qui ont attiré ici [en Haute Lusace] un peuplement presque aussi dense que dans l'Erzgebirge. Les altitudes sont plus modestes, le climat moins sévère, les sols plus profonds. Le défrichement des forêts a été très poussé dès le Moyen Age, et les cultures bien organisées. [...]. Le surpeuplement de la montagne [...] cesse cependant [...], lorsqu'on approche du débouché de l'Elbe, dont les méandres encaissés s'inscrivent dans les plateaux de grès couverts de vastes forêts. C'est le pittoresque, mais pauvre district de la Suisse Saxonne. [...]. Cette montagne forestière [Thüringer Wald] au sol maigre, au climat sévère, est plus peuplée que les plaines voisines [...]. Nous avons ici un exemple typique de l'emprise du peuplement germanique, obstinément attaché aux massifs hercyniens, où l'avaient attiré des richesses minières maintenant épuisées. »²

² DE MARTONNE E. : « L'Europe Centrale », in *Géographie Universelle*, Tome IV, A. Colin, 1930, pp. 249-279.

Mais, partout, les densités rurales et agricoles se sont maintenues jusqu'à une période récente à des niveaux élevés, rarement inférieurs à 100 hab./km². Les massifs du *Mittelgebirge* forment ainsi en Europe centrale un ensemble de moyennes montagnes densément peuplées et traditionnellement paysannes. La pluriactivité de la main d'œuvre rurale s'inscrit dans le cadre de structures agraires éclatées en une multitude de petites exploitations paysannes, épargnées par la réaction seigneuriale du début des Temps Modernes, qui a conduit à l'extension des grands domaines et du « second servage » dans les plaines de cette partie de l'Europe. Au début des années 1950, les exploitations familiales de moins de 5 ha couvrent plus du tiers des terres agricoles dans le Thüringer Wald, l'Eichsfeld ou le Harz, ainsi que dans certains districts faîtières des Monts Métalliques. Ce sont par ailleurs les exploitations paysannes moyennes (de 10 à 20 ha) qui dominent à la même époque dans pratiquement toute la montagne saxonne, du Vogtland aux confins de la Suisse Saxonne. L'enracinement des sociétés paysannes est tel, que la montagne résiste en bloc à la première phase de collectivisation que le nouveau régime de RDA conduit entre 1952 et 1958 au nom de la construction du socialisme. Au terme de cette période, moins de 20% des terres des districts montagnards ont été collectivisées³.

Le regroupement forcé des exploitations paysannes dans des coopératives socialistes⁴ débute pourtant dès 1958. La résistance des sociétés montagnardes oblige néanmoins le régime à moduler le processus de socialisation : la concentration des structures d'exploitation s'opère dans le cadre de coopératives de type I et II⁵, expression de formes graduelles de collectivisation, les familles paysannes ne concédant en usufruit à la coopérative qu'une partie de leurs biens (terres labourées pour le type I, terres labourées, bâtiments d'exploitation et matériel pour le type II), et conservant la propriété privée de l'ensemble de leurs terres et de leur cheptel, ainsi que l'usage individuel des terres non cultivées vouées aux herbages. Cependant, l'exception montagnarde ne survit pas à l'achèvement de la socialisation des structures agraires dans les années 1970, lorsque le régime généralise partout les coopératives de type III, celles qui prescrivent la concession totale de l'usufruit sur l'ensemble des biens paysans en contrepartie de l'octroi d'un lopin individuel. Contrairement aux Carpates polonaises ou roumaines, le *Mittelgebirge* est-allemand sera presque entièrement collectivisé, le régime ne tolérant la survivance de quelques exploitations individuelles que sur moins de 5% de la SAU, exploitations certes paysannes, mais globalement phagocytées par le fonctionnement de l'économie planifiée.

La collectivisation des terres montagnardes est dans le cas est-allemand aussi radicale qu'insidieuse au regard des changements intervenus depuis la réunification. La concentration des structures d'exploitation s'est accompagnée d'une réorganisation du travail agricole sur le modèle du travail industriel, engageant de ce fait un processus lent, mais certain de

³ Cf. *Planungsatlas Landwirtschaft und Nahrungsgüterwirtschaft*, DDR, Potsdam, 1970.

⁴ *Landwirtschaftliche Produktionsgenossenschaft (LPG)*.

⁵ Pour les modalités de la collectivisation en RDA, cf. HANDMANN-XIFARAS M.-E. : « La RDA, une agriculture collectivisée dans une société industrielle », in MENDRAS H. et TAVERNIER Y. : *Terres, paysans et politique*, Tome I, Paris, 1969, pp. 427-466, et LACQUEMENT G. : *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, L'Harmattan, coll. Pays de l'Est, 1996, 256 p..

« dépayssannisation »⁶ : la généralisation du travail posté, la parcellisation et la spécialisation des tâches, la rémunération du travail sur un mode salarial ont détruit les savoir-faire polyvalents de la petite paysannerie montagnarde, autant qu'ils ont fait disparaître la pratique traditionnelle de la pluriactivité paysanne. Par ailleurs, dans l'intention de contenir l'exode rural et agricole, la grande structure collective a conservé des effectifs nombreux, sinon pléthoriques, qui seront durement soumis au délestage de main d'œuvre provoqué par la transition à l'économie de marché.

Une agriculture sous contraintes

En effet, la réunification et l'intégration économique des nouveaux Länder ont brutalement révélé les potentialités limitées de la valorisation de la rente naturelle de ces moyennes montagnes, dans le processus de mise en concurrence des espaces agricoles de l'Union européenne. La position en latitude des massifs et le caractère subatlantique du climat ont tendance à abaisser les limites de l'étage montagnard et à réduire l'étage collinéen à une frange étroite. Selon la pente et l'exposition des reliefs locaux, la péjoration climatique du milieu montagnard pèse sur les possibilités agricoles dès 350-400 mètres d'altitude⁷.

En conséquence, l'ouverture au marché met fin à la complémentarité productive du système socialiste qui avait séparé la production agricole en branches, les coopératives de production végétale approvisionnant en fourrages les ateliers spécialisés de production animale. Mais, dans le même temps, elle contraint les unités d'exploitation à réorganiser les systèmes de cultures et à généraliser un élevage bovin laitier intensif. Cette spécialisation « par défaut », réponse somme toute classique à la diffusion du productivisme dans les moyennes montagnes européennes, se solde rapidement par la constitution d'un bassin spécialisé de production extraverti, compte tenu du quasi monopole établi par les firmes ouest-allemandes sur la collecte et la transformation du lait. Ces dernières font d'ailleurs pression sur les prix, les maintenant pendant de longues années, et sur la base de la lente adaptation des exploitations aux nouvelles normes sanitaires désormais en vigueur, à un niveau inférieur à celui de la production laitière ouest-allemande. La pression économique est telle, que l'augmentation brutale des coûts de production entraîne immédiatement la plupart des coopératives dans un processus récessif de décapitalisation, qui se traduit en outre par un délestage massif de main d'œuvre, et par la formation d'un chômage agricole et rural, jusque là pratiquement inconnu des sociétés montagnardes.

La pression économique s'est doublée dans le cas des nouveaux Länder allemands d'une double contrainte politique. La première relève des modalités d'une décollectivisation conduite « tambours battants »⁸ dans l'Allemagne réunifiée, la seconde renvoie à la place de l'agriculture dans les politiques contemporaines de développement rural de l'Union européenne. Le calendrier de restructuration du secteur agricole établi par le gouvernement fédéral au lendemain de la réunification a obligé les coopératives socialistes à adopter dans

⁶ Sur le concept et les modalités de la « dépayssannisation » dans les pays socialistes, cf. MAUREL M.-C. : *La transition post-collectiviste, mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, 1994.

⁷ OZENDA P. : *La végétation du continent européen*, Ed. Delachaux et Niestlé, 1994, pp. 120-125.

⁸ Cf. LACQUEMENT G. : *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, L'Harmattan, coll. Pays de l'Est, 1996, pp. 87-113.

des délais relativement courts, de nouvelles formes sociétaires et à privatiser leur capital d'exploitation sous la forme d'actions ou de parts sociales cessibles. D'autre part, les coopératives devaient restituer en pleine propriété leurs biens aux familles paysannes ou à leurs descendants, et s'engageaient à prévoir le versement aux coopérateurs d'indemnités, les dédommageant de la confiscation par la coopérative de l'usufruit sur leurs biens. Enfin, le dispositif législatif incitait les coopératives à faciliter la sortie des coopérateurs ayant l'intention de fonder une exploitation familiale.

Le processus de décollectivisation a donné naissance à une dualité structurelle qui prend une forme particulière dans les massifs de moyenne montagne, puisque le post-collectivisme fait aujourd'hui coexister la grande exploitation sociétaire et la petite exploitation individuelle, le plus souvent à temps partiel. Plus encore qu'ailleurs dans les nouveaux Länder, les successeurs juridiques des coopératives socialistes occupent partout dans la montagne, la majorité de l'espace agricole, sauf en Haute Lusace et dans l'un des districts faïtiers des Monts Métalliques (cf. Document n°2). La montagne semble parfois ignorer la transition, tant les bâtiments d'exploitation des anciennes coopératives demeurent visibles dans le paysage (cf. Document n°4), tant le morcellement foncier exhumé par le dispositif de restitution disparaît sous le parcellaire des grandes exploitations sociétaires qui couvrent plus de 70% de la SAU dans partie orientale des Monts Métalliques, le Thüringer Wald et la Rhön. Ce sont donc ces dernières qui mettent en valeur la grande majorité des terres autrefois paysannes, sur la base de plusieurs milliers de contrats de fermage par exploitation, signés avec autant de propriétaires fonciers, dont le nombre contraste singulièrement avec les effectifs réduits des salariés ou des employés agricoles. Elles laissent de fait peu de place aux exploitations familiales, exploitations spécialisées dans les systèmes de production intensifs ou extensifs, ou encore fermes pluriactives sur le modèle bavarois. Dans les montagnes des nouveaux Länder allemands, les exploitations familiales à temps complet demeurent relativement rares. Leur renaissance tant espérée s'est heurtée à des difficultés économiques et financières multiples, liées autant à l'importance de l'investissement initial nécessaire à la (ré)installation, qu'au contexte de récession économique dans le secteur agricole et à la lenteur des procédures de restitution et d'indemnisation. Leur part relative dans la SAU augmente néanmoins à la faveur de la liquidation de certaines coopératives et sur la base de regroupements sociétaires de type GAEC⁹, formule souvent retenue pour le développement des élevages extensifs.

Mais, presque partout dans la montagne, plus de la moitié des nouvelles exploitations familiales sont déclarées à temps partiel (cf. Document n°3). Elles forment une structure d'exploitation originale dans le contexte de décollectivisation, dont le rythme et les modalités ont conduit les laissés-pour-compte de la transition à l'économie de marché, retraités, préretraités, chômeurs, salariés incités au temps partiel et travailleurs-ABM¹⁰, autant de coopérateurs frappés par la récession économique et par les mesures de traitement social du chômage, à valoriser une partie de l'héritage foncier rétrocédé sous la forme d'une petite exploitation agricole, le reste de la propriété familiale étant affermé à l'ancienne coopérative.

⁹ En allemand *GbR* = *Gesellschaft bürgerlichen Rechts*.

¹⁰ *ABM* = *Arbeitsbeschaffungsmassnahmen* : emplois d'intérêt public, créés pour une durée limitée au lendemain de la réunification, et financés par l'Etat et les collectivités locales.

L'éclatement structurel de l'agriculture familiale peut difficilement être interprété comme une manifestation de la « repaysannisation » de la société montagnarde, tant le fonctionnement de ces exploitations à temps partiel est ambivalent, tant elles demeurent encore dépendantes des successeurs juridiques des coopératives socialistes. Tantôt repliées sur une économie quasi autarcique et un objectif d'autoconsommation familiale, tantôt orientées vers les revenus supplétifs de la commercialisation de volumes réduits de production, elles ont plutôt tendance à perpétuer le fonctionnement du lopin individuel d'ancien régime. Elles sont étroitement liées à la grande exploitation sociétaire, par des biais multiples : les contrats de fermage, les procédures de restitution et d'indemnisation, la distribution des actifs de la nouvelle entreprise, les échanges de services, et plus globalement par les approvisionnements en bêtes et en semences, et par la transformation et l'écoulement de la production individuelle. Les structures d'exploitation post-collectivistes réduisent ainsi sur certains finages l'agriculture familiale à une agriculture de pionniers (cf. Document n°5), tandis qu'il n'est pas rare d'observer que les nouvelles exploitations sociétaires exercent un monopole de fait sur l'emploi rural, dans la production agricole, mais aussi dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, contrôlé par des sociétés filiales.

Des exploitations agricoles entre adaptation et innovation

Cela montre que dans ces massifs de moyenne montagne, où le rythme de la transition et les modalités de l'adaptation à l'économie de marché ont accéléré le processus de dépeuplement, le maintien de l'activité agricole demeure un enjeu considérable, tout à la fois social, économique et territorial. Dans la majorité des districts montagnards, la part des actifs agricoles s'est maintenue à un niveau supérieur à celui des moyennes régionales¹¹, et atteint parfois des niveaux relativement élevés, comme dans le Thüringer Wald ou les Monts Métalliques¹², tant en raison du nombre d'agriculteurs déclarés à temps partiel, que du nombre de salariés employés dans des exploitations sociétaires où l'élevage bovin laitier constitue une part importante de l'activité. Parallèlement, la montagne est marquée depuis plus de dix ans par des dynamiques démographiques régressives, et rares sont les exceptions locales qui les contrarient. La transformation brutale de l'appareil productif a contraint une partie des forces vives à l'émigration vers les pôles d'emploi des anciens Länder. L'importance des migrations pendulaires dans les districts montagnards situés à proximité de l'ancienne frontière interallemande, ne jouent que faiblement sur la réduction d'un déficit migratoire généralisé, qui se conjugue partout à la dénatalité pour provoquer le dépeuplement global des régions de montagne et conduire au vieillissement des populations locales. Seuls les deux districts de la Suisse Saxonne enregistrent des gains démographiques, car l'apport migratoire corrige les conséquences du déficit naturel. Partout ailleurs, le dépeuplement se poursuit, soit parce que l'excédent migratoire ne parvient pas à compenser le déficit naturel, comme dans le Harz, le

¹¹ Moyenne des districts montagnards : 4.93%, moyenne des nouveaux Länder : 4.04%, moyenne du Land de Saxe : 2.86%, du Land de Thuringe : 3.4%, du Land de Saxe-Anhalt : 3.65%. Cf. *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik, 2000*.

¹² Districts de Hildburghausen : 6.06%, et de Saale-Orla : 7.25% dans le Thüringer Wald, et districts du Zwickauer Land : 6.58%, et de Freiberg : 6.22%, dans les Monts Métalliques. Cf. *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik, 2000*.

Thüringer Wald et le Vogtland, soit parce que les déficits migratoire et naturel cumulent leurs effets négatifs comme dans la Rhön, le centre des Monts Métalliques ou en Haute-Lusace¹³.

D'ailleurs, dans la typologie spatiale établie par le Ministère fédéral de l'aménagement du territoire¹⁴, les espaces ruraux de montagne relèvent pour l'essentiel dans les nouveaux Länder de la catégorie des campagnes défavorisées par l'accumulation de leurs handicaps structurels : faibles densités relatives de peuplement, insuffisance des infrastructures sociales et techniques, chômage agricole et rural, faible niveau d'investissement des entreprises et crise financière des collectivités locales, faible natalité, vieillissement et émigration des populations jeunes et qualifiées. Le diagnostic territorial est plus nuancé dans certains massifs comme les Monts Métalliques ou la Suisse Saxonne, où le rapport ministériel souligne l'existence d'un vaste potentiel de développement touristique pouvant conduire à une diversification ou à une substitution d'activités.

Dans le cadre d'une redéfinition globale des fonctions socioéconomiques des espaces ruraux de montagne, la politique publique d'aménagement vise alors à impliquer les exploitations agricoles dans les programmes de valorisation patrimoniale des milieux naturels et des paysages agraires, à des fins de développement touristique. L'intention politique engage les unités de production dans des fonctions de préservation et de conservation, qui passent implicitement dans la campagne anciennement collectivisée par des opérations de restauration des paysages hérités de la montagne autrefois paysanne. Elle les incite d'autre part à intégrer la contrainte naturelle dans un nouveau mode de gestion de l'exploitation. A cette fin, deux mesures principales, relevant désormais du volet territorial de la nouvelle Politique agricole commune, entendent contribuer au maintien de l'activité agricole et à la diffusion d'une agriculture environnementale dans les régions où la rente naturelle n'assure pas la rentabilité économique du modèle productiviste. La première est une aide au maintien de l'activité dans les « régions défavorisées », qui couvrent la quasi totalité des massifs de moyenne montagne (cf. Document n°1). Elle consiste dans le versement d'une prime annuelle de compensation aux handicaps naturels, à toutes les exploitations de plus de 3 ha, exploitations sociétaires ou exploitations familiales, qu'elles soient à temps complet ou à temps partiel. La seconde prévoit le financement des fonctions de gestion patrimoniale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des chartes d'aménagement des périmètres protégés, comme les parcs nationaux, les parcs naturels et les réserves de biosphère. Cela concerne d'une part la prise en charge par l'exploitation contre rémunération, des opérations de reconstitution des murettes ou des haies végétales du bocage, de débroussaillage des pacages retournés à la friche, d'entretien des prairies complantées (cf. Documents n°4 et 5). Cela implique d'autre part l'extensification d'au moins une partie de la production, par la réduction des intrants agricoles et l'allègement de la charge de bétail à l'hectare. Enfin, la répartition des financements soutient la réintroduction des races bovines et ovines locales dans un objectif global de labellisation des productions montagnardes.

Dans ce contexte, les exploitations agricoles ont pour la plupart développé une stratégie d'adaptation fondée d'une part sur un effort d'investissement dont le but est de

¹³ Cf. *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik, 2000*.

¹⁴ Cf. *Raumordnungsbericht 2000*, et LACQUEMENT G. : « La mise en patrimoine des campagnes dans les nouveaux Länder allemands : un des enjeux de l'intégration territoriale depuis la réunification », in BERGER A. (dir.) : *Dynamiques rurales, environnement et stratégies spatiales*, Montpellier, 2001.

réduire les coûts d'exploitation de l'agriculture conventionnelle (modèle productiviste), et d'autre part sur un effort d'ajustement aux politiques publiques d'extensification de la production, de préservation des paysages agraires et de protection des milieux naturels (modèle agri-environnementaliste). Elles pratiquent de fait une forme moderne de complémentarité des terroirs dirigée par les réformes de la Politique agricole commune qui prescrivent à la fois la baisse des prix garantis, le contingentement des productions et la diffusion des mesures agri-environnementales. Les fonds de vallée et les collines sont consacrés aux cultures fourragères et aux prairies artificielles : à l'exception des champs qui portent des pommes de terre ou du blé dur, le système de cultures produit pour l'élevage bovin laitier intensif et les troupeaux « travaillent » pour les quotas. Les pratiques extensives et conservatoires s'appliquent aux versants, aux plateaux d'altitude, aux zones humides et aux landes : les prairies naturelles, ponctuellement complantées d'arbres fruitiers servent de pâturages aux vaches allaitantes et aux veaux élevés sous la mère. La lande redevient pacage pour les troupeaux d'ovins et de caprins. Hommes et bêtes s'emploient au maintien de l'espace agricole, à la restauration des paysages agraires et à la production des denrées labellisées.

Cela vaut surtout pour les exploitations sociétaires et les exploitations familiales à temps complet, car les agriculteurs déclarés à temps partiel ont plutôt adopté une stratégie attentiste. Elle se fonde sur une forme complexe d'assistanat, qui associe la perception des aides de la PAC et la dépendance à l'égard des anciennes coopératives. Ces dernières distribuent la rente foncière, les dividendes annuels des participations à l'entreprise, les approvisionnements en semences et en matériel. Elles se font parfois « donneuses d'ordres », dirigeant les systèmes de cultures et les élevages, en fonction de produits qui seront ensuite transformés et commercialisés par leurs sociétés filiales. Le maintien de l'activité et des structures à temps partiel perpétuent dans le bâti villageois, les étables et les bergeries des lopins individuels. Les lanières plus ou moins étroites de jardins et de champs voués aux cultures fourragères nuancent aux abords des villages la monotonie du parcellaire post-collectiviste qui caractérise le reste des finages, tandis que les exploitations sociétaires concèdent une partie de leurs pâturages ou de leurs pacages aux troupeaux individuels.

Certaines exploitations familiales s'émancipent toutefois, soit de la logique de l'économie auxiliaire d'ancien régime, soit de la logique de stricte production agricole, pour promouvoir une pluriactivité souvent fondée sur l'offre agritouristique, encouragée par les politiques publiques, mais contrariée par le montant de l'investissement initial et soumise aux aléas de l'irrégularité des flux de visiteurs. Le démarrage de l'activité a été particulièrement lent dans les années qui ont immédiatement suivi l'ouverture du mur, avant de connaître une accélération à partir du milieu des années 1990. Globalement, les difficultés socioéconomiques de la transition ont réduit la diversité de l'offre agritouristique, par rapport aux régions de montagne des anciens Länder. L'activité exige en effet un investissement substantiel dans la construction des hébergements, la réhabilitation des bâtiments agricoles et la rénovation des équipements, ou encore dans la diversification du produit touristique en fonction de la demande des clientèles (hébergement, restauration, activités de loisirs comme les fermes équestres, la participation aux travaux de la ferme, les sentiers pédagogiques de découverte de la faune, de la flore et des paysages). La faiblesse relative de l'offre

agritouristique tient aussi au fait que le *Mittelgebirge* oriental doit s'imposer sur un marché déjà très concurrentiel, largement occupé par les massifs des anciens Länder, où les activités du tourisme vert et de l'agritourisme se sont développées sur la base de structures agraires éclatées, et ont bénéficié non seulement de l'attachement des sociétés locales à la montagne et à son héritage paysan, mais encore de l'implication des collectivités publiques à l'échelle fédérale, régionale et locale. On notera en outre d'importantes inégalités régionales dans la distribution et le contenu des produits agritouristiques : elles opposent les Monts Métalliques¹⁵, la Suisse Saxonne et partiellement le Thüringer Wald d'une part, qui parviennent à recycler les flux touristiques de la période socialiste, et d'autre part les massifs en situation plus occidentale, qui souffrent du cloisonnement géographique de la demande de part et d'autre de l'ancienne frontière interallemande. L'opposition est nette dans le Harz et plus encore dans la Rhön entre les versants occidentaux et orientaux, en termes d'équipements, de contenu du produit touristique, de fréquentation et de pouvoir d'achat de la clientèle¹⁶.

Paradoxalement pourrait-on dire, car la contrainte politique n'y incitait pas au départ, l'innovation est surtout le fait des exploitations sociétaires. Elle se manifeste par la prise en charge des nouvelles fonctions patrimoniales affectées à l'agriculture, et par la valorisation des produits agricoles dans le cadre d'activités de transformation agroalimentaire et de vente directe. La diffusion de l'agriculture biologique demeure restreinte, comparativement à d'autres types de « régions défavorisées », comme les bourrelets morainiques de la grande Plaine du Nord ou comme les rives marécageuses de la Spree ou de la Havel, qui bénéficient de la proximité du marché berlinois. Dans la montagne, l'agriculture « bio » occupe en moyenne moins de 3% des superficies, contre parfois plus de 20% dans certains districts du Mecklembourg ou du Brandebourg¹⁷. Dans certains cas isolés toutefois, la reconversion du système de production est spectaculaire, à l'image de cette ancienne coopérative restructurée du massif de la Rhön, qui a sans doute fondé le premier complexe agroalimentaire « bio » de la montagne, associant production végétale et animale (SAU de 2600 ha et troupeaux de 2300 bovins dont 900 laitières, et de 1000 brebis), transformation (laiterie, découpe bouchère et charcutière) et commercialisation directe (en vente « à la ferme », en vente ambulante et en magasins « bio »)¹⁸. Plus généralement, les exploitations sociétaires ont développé une stratégie largement intégratrice qui se traduit par l'existence d'autant de sociétés filiales que d'activités, dont la juxtaposition permet d'optimiser le bénéfice des aides à l'agriculture et d'assurer ainsi l'équilibre financier de l'exploitation. Les exploitations sociétaires distribuent donc leurs activités au sein d'organigrammes plus ou moins complexes associant les fonctions de production agricole (élevages intensifs, élevages extensifs, produits labellisés), les

¹⁵ Dans les Monts Métalliques proprement dits (*Erzgebirge*), les exploitations agricoles représentent un peu plus de 25% de la capacité d'accueil touristique en milieu rural. Cf. Relevés de l'auteur dans Sächsischer Verein zur Förderung von kulturellem Leben und Erholen auf dem Lande e.V. : *Beherbergungen und Freizeitangebote im Ländlichen Raum Sachsens 2001*, Dresden, 2001.

¹⁶ Cf. LACQUEMENT G. : *Géographie de la frontière interallemande depuis la réunification*, publication de l'UMR 5045 du CNRS, *Territoires en Mutation*, n°9, avril 2002, Montpellier, pp. 137-194.

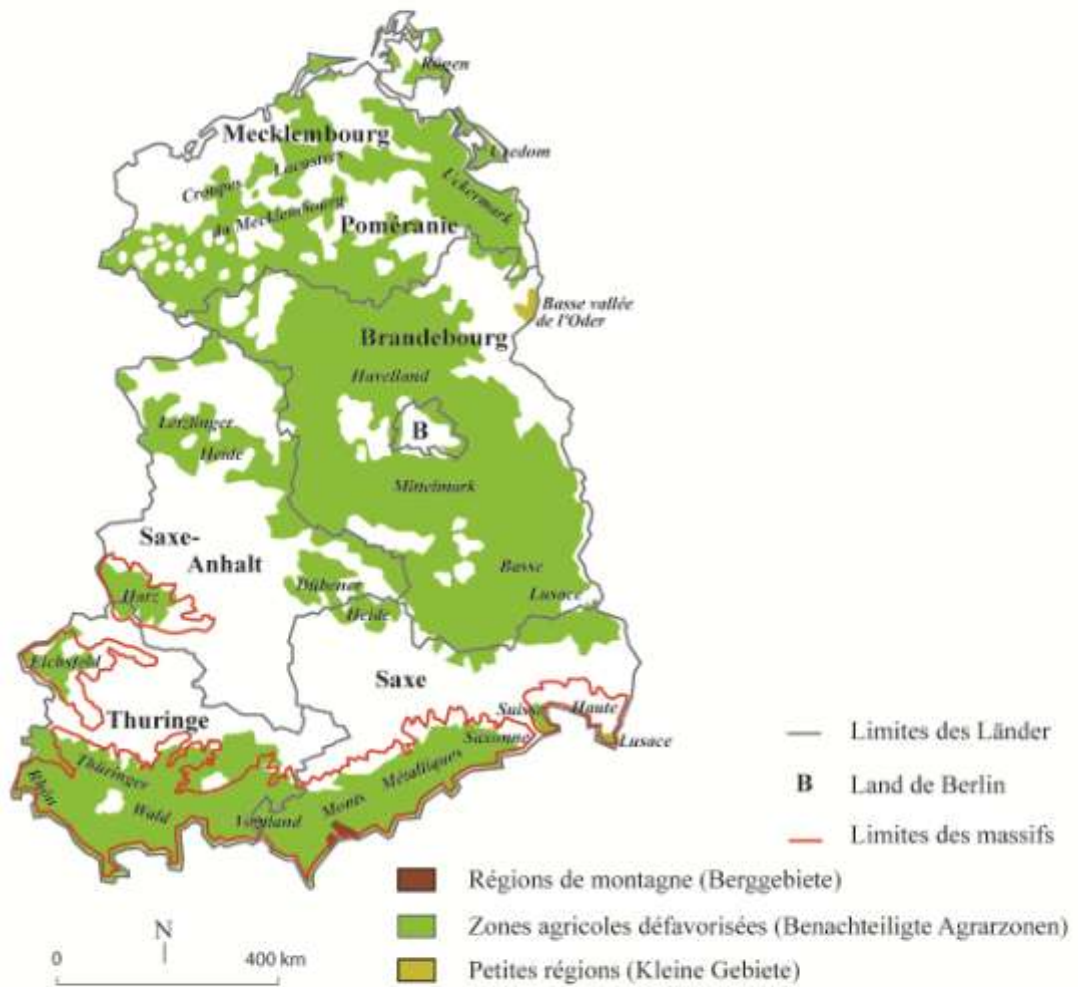
¹⁷ Cf. Statistische Ämter des Bundes und der Länder : *Kreiszahlen, ausgewählte Regionaldaten für Deutschland*, Ausgabe 2001, Hannover, pp. 78-97.

¹⁸ Cf. LACQUEMENT G. : *Géographie de la frontière interallemande depuis la réunification*, publication de l'UMR 5045 du CNRS, *Territoires en Mutation*, n°9, avril 2002, Montpellier, pp. 188-191.

fonctions de restauration paysagère (débroussaillage des landes et des anciens parcours, reconstitution des haies bocagères et des vergers d'arbres fruitiers), les fonctions de transformation (conditionnement des pommes de terre, fabrication de pâtes alimentaires, boucherie et charcuterie), les fonctions de commercialisation directe (magasins à la ferme et vente ambulante), les services d'accueil touristique (hébergement, restauration, visite de l'exploitation), enfin les activités « innovantes » au sens strict du terme (recyclage de la biomasse pour la production d'électricité par exemple).

Dans les montagnes des nouveaux Länder allemands, la grande exploitation sociétaire semble s'imposer durablement en termes d'occupation de l'espace et de production de richesses. Les structures d'exploitation qui ont pris la succession juridique des coopératives socialistes se sont impliquées dans l'entreprise de restauration des héritages agraires de la montagne paysanne, dans le cadre d'une dynamique globale d'intégration des fonctions de production et de valorisation patrimoniale, affectées à l'agriculture par les politiques contemporaines d'aménagement rural. La montagne décollectivée se donne des airs de montagne paysanne, et pourtant l'inertie partielle des paysages et la distribution des structures d'exploitation interdisent d'occulter l'héritage collectiviste, qui pèse encore aujourd'hui sur les sociétés locales.

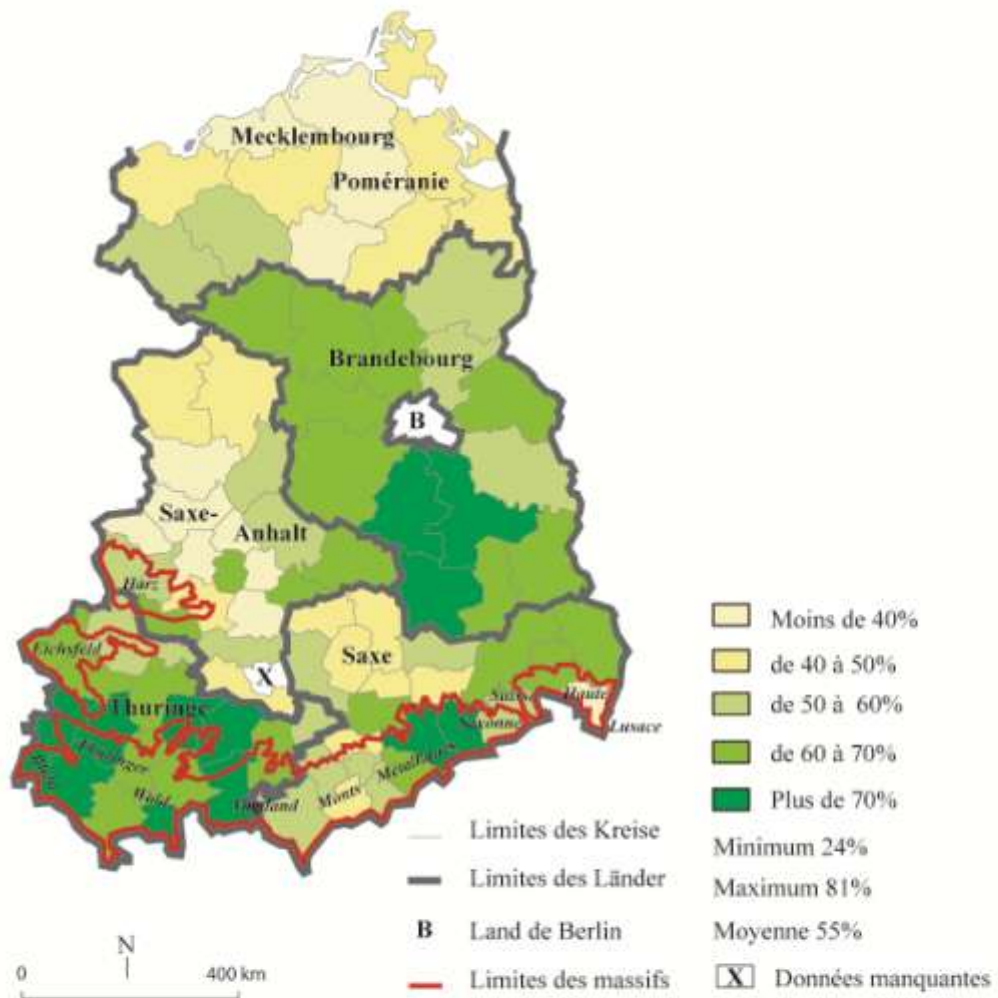
Document 1. Les zones agricoles défavorisées dans les nouveaux Länder allemands en 1999



Sources : Bundesamt für Naturschutz, 1999.

Conception/Réalisation : G. Lacquement

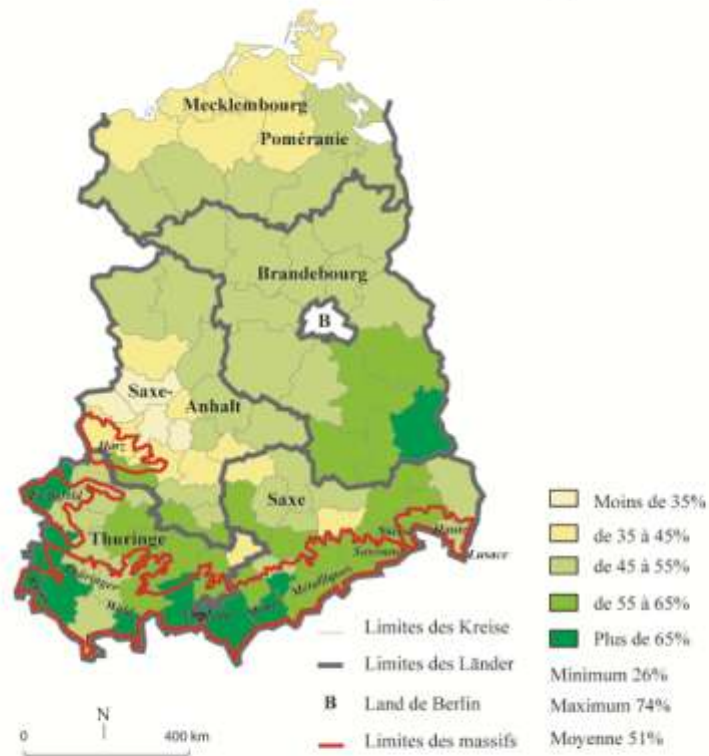
Document 3. Les régions de montagne dans l'espace agricole des nouveaux Länder allemands
Part des successeurs juridiques des coopératives socialistes dans la SAU en 2001



Sources : Annuaire statistiques des 5 Länder, 2001.

Conception/Réalisation : G. Lacquement

Document 4. Les régions de montagne dans l'espace agricole des nouveaux Länder allemands
Part des exploitations à temps partiel
dans le total des exploitations agricoles en 2001



Sources : Annales statistiques des 5 Länder, 2001.

Conception/Réalisation : G. Lacquement.

Document 4. Une forme courante d'adaptation dans la montagne post-collectiviste : l'implication de la grande exploitation sociétariaire dans les programmes de développement local



En Thuringe, dans la petite vallée de l'Herpf, là où les dômes de basalte couverts par la forêt surplombent les collines sédimentaires de la *Vorderrhön*, les bâtiments de l'ancienne *LPG* dominent toujours les fermes paysannes du village traditionnel, figé par la collectivisation depuis le début des années soixante. Cependant, depuis la réunification, il s'agit de ceux de l'exploitation sociétariaire qui, en 1991, a pris la succession de la coopérative socialiste, au terme du processus de restructuration juridique imposé par la Loi d'adaptation de l'agriculture. Malgré le choc de la transition à l'économie de marché, la coopérative restructurée a maintenu son emprise économique et sociale sur le territoire local. Elle cultive en faire valoir indirect la grande majorité des terres et s'impose, dans cette partie de la région, comme le maître d'œuvre quasi exclusif des programmes d'extensification de l'activité agricole et de préservation des paysages agraires. Le nouveau système d'exploitation combine les modèles intensifs de l'agriculture conventionnelle (plantes fourragères sur les meilleures terres et élevage laitier dans le cadre des quotas de production) et les pratiques extensives, financées par la politique d'aménagement : prairies naturelles, réintroduction du cheptel ovin et pacage des anciens communaux, entretien des prairies complantées et restauration des haies du bocage. (Cliché de l'auteur, Land de Thuringe, avril 1999)

Document 5. Pionniers de l'agriculture familiale dans le massif de la Rhön en Thuringe



A Oberalba, petite localité de la région des collines du massif de la Rhön en Thuringe, on peut distinguer (au centre) les bâtiments d'une exploitation agricole familiale fondée après la réunification. Le hangar à matériel, les deux étables et les deux réservoirs à lisier, tous de construction récente, témoignent de l'importance de l'investissement initial nécessaire à la reconstitution d'un capital d'exploitation viable, dans les conditions actuelles de prix et de contingentement de la production. Ici, l'exploitation laitière intensive est associée aux pratiques extensives d'un petit élevage de bouche, et surtout d'un élevage ovin, destiné à débroussailler et à entretenir les pacages en partie enfrichés des pentes les plus raides des collines de l'arrière-plan, dont les sommets sont couverts par la forêt. (nb : les brebis ne sortent qu'après le 1^{er} mai).

(Cliché de l'auteur, Land de Thuringe, avril 1999)